



LES MOYENS DU BORD

Multiples 19

Salon de la petite édition d'artiste

26 & 27 octobre 2024

Saint-Martin-des-Champs [29]

Appel à candidatures

Date limite 30 avril 2024

Manufacture des Tabacs
Cour des artistes - 41 quai du Léon
29 600 Morlaix - 02 98 88 25 62
lesmoyensdubord.mdb@gmail.com
lesmoyensdubord.fr

Sommaire

Les Moyens du Bord	3
Le salon	3
Conditions d'accueil	4
Modalités de participation	4
Sélection	6
Engagements	6
Envoi des dossiers de candidature	7
Informations pratiques	7

Les Moyens du Bord

L'association anime un projet dédié à l'art contemporain en Pays de Morlaix. Particulièrement attentive au **multiple d'artiste** et à la **petite édition**, elle développe tout au long de l'année des projets pour sa valorisation et sa diffusion (résidences, éditions, actions de médiation, expositions, artothèque, boutique solidaire, etc.).

Chaque année depuis 19 ans, elle organise **Multiples**, rendez-vous entièrement consacré à la petite édition d'artiste qui s'articule autour de plusieurs temps forts (salon, conférences, expositions, tables rondes, ateliers, résidences d'artistes, etc.) dans le Pays de Morlaix. Accueillant un nombre croissant de visiteur·ices (professionnel·les ou non) venu·es de toute la France, ce salon est devenu un rendez-vous privilégié pour les professionnel·les de la petite édition, un espace d'échanges, de découvertes et de rencontres, entre artistes, structures de diffusion et public(s) de toutes provenances.

Cette année, Multiples aura lieu **les samedi 26 et dimanche 27 octobre 2024** au **Pôle culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs** et accueillera un salon d'une soixantaine d'artistes, auteur·ices, éditeur·ices, des ateliers, des expositions, des rencontres et d'autres propositions.

Pour y participer, et avant de faire acte de candidature, l'association vous invite à prendre en compte les principales caractéristiques de cette manifestation.

Le salon

Pour cette 19^{ème} édition, le salon se déroulera les samedi 26 et dimanche 27 octobre 2024 au Pôle culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs. Il sera ouvert au public en continu, de 11h à 18h30.

L'accès à l'ensemble des espaces est **gratuit** et adapté aux personnes à mobilité réduite.



Conditions d'accueil

> Les espaces

L'attribution des différents espaces sera assurée par les Moyens du Bord, qui a pris en compte les suggestions issues du bilan de l'année précédente. Cette répartition se veut le reflet d'un équilibre représentatif de la petite édition et **ne pourra faire l'objet d'aucune modification.**

Chaque exposant·e disposera de 2 tables (2*1m) et 2 grilles, l'association faisant le maximum pour offrir un espace équivalent à chacun·e.

> Installation des exposant·es

L'accueil des exposant·es se fera sur 2 temps :

- Le vendredi 25 octobre de 15h00 à 18h30
- Le samedi 26 octobre entre 8h30 et 10h30

Afin de ne pas gérer d'espaces vides, l'association se réserve le droit de réaffecter les espaces vacants des personnes qui ne seront pas sur place avant 10h30 le samedi matin. Les travaux devront être installés pour l'ouverture au public à 11h.

Aucune commission sur les ventes n'est retenue par l'association sur le salon. L'association, si elle devait être amenée pour une raison indépendante de sa volonté à annuler la manifestation, ne pourrait en aucun cas en être tenue pour responsable.



Modalités de participation

Dans la ligne des actions des Moyens du Bord, les candidatures au Salon Multiples sont ouvertes uniquement aux **professionnel·les** [artistes inscrit·es ou en cours d'inscription à la Maison des Artistes ou à l'Agessa].

La pratique des candidat·es doit être en **lien avec les arts visuels**, et plus particulièrement le **multiple**. Un multiple est **une œuvre d'art produite en plusieurs exemplaires** [sérigraphie, gravure, cyanotype, photographie, lithographie, petites éditions d'artistes...]. Dans le cas où la pratique est tournée vers le numérique, il est demandé qu'une partie de la production soit numérotée et faite main.

Multiples se veut le reflet d'une forme ouverte et représentative des différentes approches de la création artistique d'aujourd'hui. Les Moyens du Bord souhaitent permettre au public de découvrir un maximum de nouvelles pratiques chaque année et souhaitent mettre en place **une rotation des artistes présentés au salon.**

Les personnes ayant été sélectionnées pour les éditions précédentes du Salon Multiples ne seront donc pas prioritaires.

> Dossier de candidature

Les candidat·es doivent transmettre **avant le 30 avril 2023** les documents suivants :

- 1) La **fiche de participation** remplie
- 2) Un portfolio qui présente des **travaux récents**.
Ce portfolio doit permettre au comité de sélection de savoir ce que les candidat·es souhaitent présenter lors du salon. Il prendra la forme d'un fichier PDF regroupant **des images légendées avec taille, technique et année de création des œuvres** ainsi qu'un **court texte présentant la démarche du candidat**.
L'envoi d'un lien vers le site internet seul sera considéré comme dossier incomplet.
- 3) Un **chèque de participation de 35€** est demandé à chaque participant, à envoyer à l'adresse des Moyens du Bord.
Ces 35€ correspondent aux frais de traitement des dossiers. Le chèque sera encaissé fin octobre uniquement si votre candidature est retenue, et ce même en cas de désistement de votre part.

Ces 3 documents sont obligatoires.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en compte.

N'hésitez pas à contacter Léa Hallégouët ou Jessica Ropars au 06 78 04 27 59 pour toute question avant envoi.

> Ateliers, rencontres, animations...

Si vous le souhaitez, vous pouvez proposer des projets d'interventions pouvant correspondre à Multiples, tels que des ateliers, animations, conférences...

Merci de nous transmettre toute proposition d'intervention détaillée (contenu, coût, forme, public visé...) en remplissant la fiche « Proposition atelier – rencontre ».

Ce document est facultatif.

Sélection

> Le comité

Le comité est généralement composé de salarié·es, de membres du conseil d'administration, d'adhérent·es et de partenaires des Moyens du Bord. Il est renouvelé chaque année.

Le comité est attentif à trois axes essentiels :

- Le caractère professionnel de la pratique ;
- La pertinence de la démarche ;

- L'intention de présenter un travail du multiple lors du salon (sont privilégiées les propositions variées et originales).

Les candidat·es seront informé·es par mail des choix au plus tard le 1er juin 2023.

Engagements

> De la part des Moyens du Bord

En tant que structure organisatrice de la manifestation, Les Moyens du Bord s'engagent à :

- Assumer la **coordination générale de la manifestation** : sélection des projets, communication avec les participant·es, répartition des emplacements, mise en œuvre des collaborations et partenariats, logistique et évaluation ;
- Assurer la **communication** sur la manifestation :
 - Création et diffusion d'un support de communication dans les réseaux professionnels (art contemporain, bibliothèques, collectionneurs), les offices de Tourisme (de la région Bretagne), les contacts de l'association ainsi qu'une vingtaine d'exemplaires distribués aux participant·es (possibilité d'en fournir plus sur demande) ;
 - Communiqués et conférences de presse à destination des médias [presse nationale spécialisée, presse locale, radios ...] ;
 - Communication des informations spécifiques auprès des réseaux institutionnels ou artistiques ;
 - Communication sur le site internet des Moyens du Bord et mailing à partir des fichiers de l'association.
- **Accueillir les participant·s dans les meilleures conditions**, entre autres à travers la mise à disposition d'un espace cafétéria et de petite restauration.
- Organiser un **vernissage** ouvert à toutes et tous, au pôle culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs.

> De la part des participant·es

Les participant·es s'engageront pour leur part à :

- **Relayer la communication** sur cet événement auprès de leurs propres réseaux à partir des éléments qui leur seront communiqués par l'association Les Moyens du Bord ;
- Respecter la **délimitation de l'espace** qui leur sera affecté et ne pas modifier la disposition des tables ;
- Terminer **l'installation de leur stand** pour 11h00 le samedi matin, [toute absence à partir de 10h30 pourra être assimilée à un désistement, aussi l'organisateur se réserve le droit d'affecter un espace vacant à d'autres participant·es] ;
- **Être autonomes pour l'installation, la présentation, la surveillance et la vente de leurs travaux**. L'association Les Moyens du Bord ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou dégradation des travaux présentés ;

- **Être présent-es pendant la totalité du salon** [gardiennage des stands par roulements entre exposant-es pour les pauses déjeuners ou café...];
- **Ne pas démonter leur stand avant l'heure de fermeture du salon** [18h30 le dimanche] par respect pour les visiteur·ices et autres participant·es ;

Envoi des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 30 avril 2024 minuit.

- Par mail: lesmoyensdubord.mdb@gmail.com
- Par voie postale :
Les Moyens du Bord
Manufacture des Tabacs – Cour des artistes
41, quai du Léon
29600 Morlaix

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par le comité de sélection.

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

Infos pratiques

Les Moyens du Bord
Manufacture des Tabacs
41, quai du Léon
29600 Morlaix

06 78 04 27 59
lesmoyensdubord.mdb@gmail.com

lesmoyensdubord.fr
lesmoyensdubord.morlaix/
Les.Moyens.du.Bord.Morlaix/

Pôle Culturel Le Roudour
Rue Park ar Roudour
29600 Saint-Martin-des-Champs